

ORDRE DU JOUR
Du CONSEIL MUNICIPAL du 4 mars 2024

Examen du procès-verbal de la séance précédente, adoption
- Désignation du secrétaire de séance

1. Débat d'Orientations Budgétaires,
2. Modification du tableau des effectifs suite à évolution des services,
3. Récupérateur d'eau – Attribution de subvention individuelle - Autorisation,
4. Clause d'insertion sociale et professionnelle dans les marchés publics - Autorisation de signature 2024/2026 et participation 2024,
5. Maison de la Justice et du Droit – Cotisation 2024,
6. Maison des Initiatives - Renouvellement convention - Autorisation de signature,
7. Association Hauts de Garonne Développement - Cotisation 2024 - Autorisation,
8. Participation de la commune pour le PLIE – Année 2024,
9. Plan de financement pour le PLIE – Année 2024,
10. Convention cadre entre la Mairie de Floirac et l'Association P.L.I.E. des Hauts de Garonne - Approbation et autorisation de signature,
11. Permis Citoyen - Attribution de subventions individuelles,
12. Contrat de ville métropolitain 2024-2030 « engagements quartiers 2030 » - Décision - Autorisation,
13. Opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique - Approbation du protocole de partenariat 2024-2040 entre la ville de Floirac, l'Etat, Bordeaux Métropole, Bordeaux, Bègles, la Région Nouvelle Aquitaine et l'établissement public Bordeaux Euratlantique,
14. Convention d'autorisation de travaux de clôture entre la Ville de Floirac et certains riverains du chemin de Tirecul,
15. Projet de lutte contre les îlots de chaleur et de réaménagement de l'Esplanade des Libertés – Modification du plan de financement,
16. Protocole foncier du quartier Dravemont - Autorisation,
17. Demande de financement auprès de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2024,
18. Demande de financement auprès de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2024,
19. Viographie - Dénomination de voies dans le cadre du transfert des espaces publics dédiés à tous déplacements (voies Maptam),
20. Convention triennale de partenariat entre la Commune et le Club 2 Rives entreprises, Terre de rencontres,
21. Habitat – Programme d'Intérêt Général - Attribution et versement de subventions individuelles.